

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	68 (1996)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Sion : essai de dialogue entre deux bâtiments
<b>Autor:</b>	Curtat, Robert
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-129433">https://doi.org/10.5169/seals-129433</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SION: ESSAI DE DIALOGUE ENTRE DEUX BÂTIMENTS

**L'**architecture « oratoire de la puissance au moyen des formes » (1) n'est jamais un acte neutre. Action sociale, combat de l'architecte pour la cité, (2) cet art difficile et exaltant n'est pas limité, comme nous l'assure un auteur aussi érudit que pessimiste, (3) à un « style international moderne (...) très vite récupéré par tous les académismes ». Seuls ceux qui résistent à cette complexion apporteraient, selon le

même auteur, des idées fortes qui constituent « le mince filet de notre espérance ».

Aucun doute: la qualité des réalisations signées par des cohortes d'architectes depuis la Renaissance jusqu'à Tony Garnier et le temps du béton se mesure d'abord à l'aune du propos. Ce que Le Corbusier résumait bien d'une formule: « l'architecte c'est un maçon qui a appris le latin » figure au cœur de l'exercice de ce métier. A l'instar du médecin, qui décrit – avec plus de dix mille mots! – avant de soigner, l'architecte verbalise, stipule, décrit avant de tracer sur la feuille

blanche ce qui deviendra une forme durable dans le paysage. Franchissant le seuil de son école, diplôme en poche, le jeune praticien a accumulé, dans sa longue formation universitaire, autant de formes que de moyens de formulation. Etabli au service de la communauté, et non d'un prince, il n'aura pas à ériger des monuments qui magnifient la mémoire des puissants, mais à construire des objets réfléchis, habitables, « lisibles » par tous et surtout par ceux qui les occupent. Ni angélisme ni simplisme, mais une véritable réflexion sur l'acte de construire dans un espace donné, en fonction d'un but défini.



## DES LOGEMENTS À LOYER MODÉRÉ

**L'objet du maître de l'ouvrage, la Caisse de pension du personnel de la commune de Sion, était de réaliser et de mettre sur le marché des logements à loyers modérés. Dès janvier 1996, les quarante appartements de l'immeuble Ouest ont pu être occupés. Il s'agissait de huit appartements de 2 pièces, seize de 3 pièces 1/2 et seize de 4 pièces, loués respectivement dès 680, 780, 940 fr + charges. Les appartements de l'immeuble Est devraient pouvoir être occupés dès le 1er juin 1996. Ils sont répartis en petits appartements: un de 1 pièce 1/2, quatre de 2 pièces dans le bloc de tête; et d'appartements plus vastes: quatre 4 pièces 1/2, six 5 pièces 1/2, quatre 5 pièces 1/2 duplex dans le corps du bâtiment. Les loyers s'étagent respectivement dès 600 fr + charges à 990 puis 1290 et 1250 fr dans la formule duplex)**

### PREMIER PRIX DU CONCOURS

La dernière réalisation de Philipe et Sandra de Kalbermatten, jeunes architectes établis à Sion, illustre bien le propos. Le maître de l'ouvrage, pour lequel ils réalisent un important ensemble d'habitations dans le quartier de Vissigen, espace situé au Sud-Est de Sion, n'est pas un prince mythique mais la caisse de pension du personnel de la commune de Sion qui leur a demandé de construire de façon économique des logements à loyers modérés. Dans cette plaine ponctuée par les profils de Valère et Tourbillon et irriguée par le fleuve Rhône dont le cours est ici orienté Nord-Sud, d'autres architectes avaient beaucoup construit depuis les années soixante, des tours érigées sans référence avec le paysage mais en révérence avec l'orientation au midi. Défiant le désordre du tissu bâti, les jeunes maîtres d'œuvre ont imaginé deux bâtiments de quatre étages sur rez, résolument orientés Est-Ouest. Et qui se répondent à travers l'espace de l'esplanade qui les joint.

Nouvelle orientation et nouvelle pers-

pective ont valu à Philipe et Sandra de Kalbermatten, de remporter le concours d'architecture lancé par la Caisse de pension du personnel de la commune de Sion qui voulait construire sur une parcelle où elle avait déjà implanté un immeuble de logements baptisé joliment Orphéa. L'invention des jeunes praticiens comportait à la fois un défi d'intégration du bâti et un défi d'imagination pour le/les immeubles offrant une soixantaine d'appartements allant du 1 pièce 1/2 au 5 pièces 1/2 duplex et comportant toutes les gammes intermédiaires avec un à priori:

- à l'immeuble Ouest, des appartements de taille petite (2 pièces) et moyenne (3 pièces 1/2, 4 pièces);
- à l'immeuble Est, quelques appartements petits (1 pièce 1/2, 2 pièces) et les plus grands appartements (4 pièces 1/2, 5 pièces 1/2 sur un ou deux niveaux-duplex)

### UNE BELLE IDÉE DE « DIALOGUE »

Dès leur avant-projet élaboré fin 1992, comme dans le projet définitif

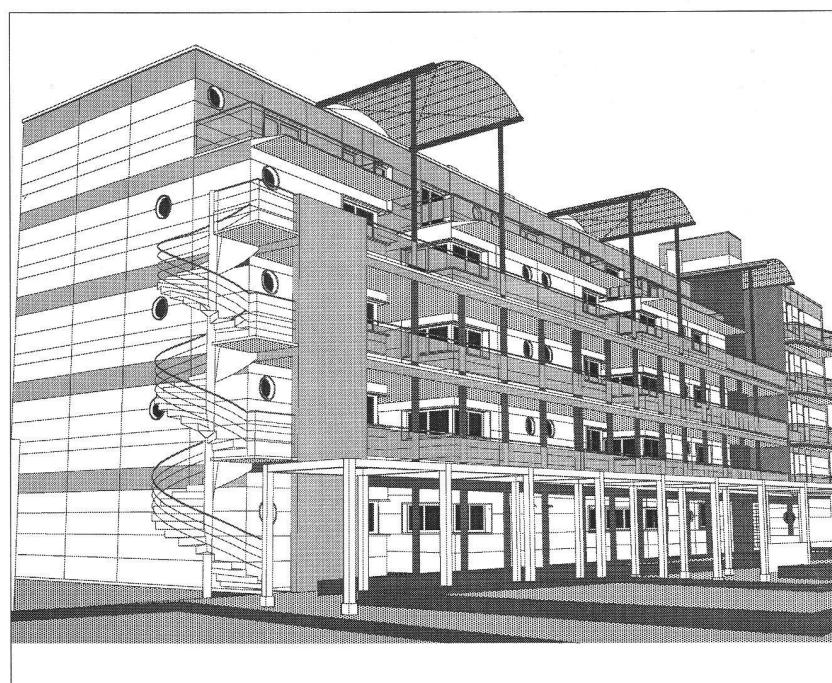
*La vision des architectes dans sa traduction à l'ordinateur figure en pied de la page précédente.*

*Le même procédé de DAO (dessin assisté par ordinateur) est repris ici pour le profil avec ses caractéristiques « casquettes » de l'immeuble Est*

mis à l'enquête en été 1993, les architectes ont privilégié le « dialogue » entre deux immeubles, dialogue favorisé par le choix d'une typologie Est-Ouest. Ils s'en expliquent dans leur descriptif général:

– Ce choix typologique a permis une offre de logements familiaux traversants. En maintenant un gabarit relativement bas, chaque logement reste en relation avec l'espace extérieur. (...) Les logements se répartissent de la façon suivante: pour l'immeuble Ouest, au rez-de-chaussée, on trouve des appartements de deux pièces largement ouverts sur l'esplanade. Aux étages les appartements sont de trois et quatre pièces (...) la zone jour orientée à l'Ouest et la zone nuit à l'Est, sur l'esplanade.

– La répartition dans l'immeuble Est est la suivante: au rez, des appartements de 5 pièces 1/2 orientés à l'Est pour les espaces de jour, accessibles depuis l'esplanade. Ces appartements bénéficient d'un espace extérieur privatif à l'Est. Aux premier et deuxième étage on retrouve les mêmes appartements qu'au rez, (ici) l'espace extérieur privatif est réalisé par un élargissement de la coursive. Aux troisième et quatrième étage, des appartements de 5 pièces 1/2 pièces en duplex. Le premier bloc de cet immeuble est occupé, de part et d'autre du noyau de circulation, par des appartements de 2 pièces (red. – un seul 1 pièce 1/2 en exposition très favorable) et de 4 pièces 1/2



dans la tête de l'immeuble. Une salle commune, à destination des locataires des trois immeubles du complexe, est prévue à la base de cette tête d'immeuble.

Elément-clé du dialogue recherché entre les deux immeubles, l'esplanade fait l'objet de recherches particulières. Les maîtres de l'ouvrage indiquent qu'ils la veulent « conviviale, lieu de rencontre et de loisirs des habitants ». Son accès se fait depuis la route de

largement calculées avec, en partant du garage, quatre passages desservant quatre blocs. Ici l'ascenseur accessible aux handicapés et l'escalier éclairé naturellement, desservent deux appartements par étage. Dans l'immeuble Est, la circulation verticale est limitée à un ascenseur et un escalier qui desservent directement les appartements du bloc de tête. Les grands appartements qui occupent la majeure partie de cette construction

sont desservis par des coursives ouvertes. A l'opposé de l'immeuble Ouest, où la circulation verticale est privilégiée, la surface dévolue aux circulations horizontales est plus importante ici pour des raisons liées à la typologie comme à l'économie générale du projet. Une économie recherchée également, mais avec mesure, à toutes les étapes de la construction. Sans doute – les jeunes architectes s'en félicitent – il a été possible de rationaliser largement au fil d'un chantier de cette taille en utilisant par exemple des grilles caillebotis pour les balustrades et les garde-corps, des cadres de fenêtres ou des plaques de façades préfabriqués. Sans doute un contrôle rigoureux de la métrique du plan, appliqué surtout à l'immeuble Ouest, a permis une maîtrise des coûts. Pour autant, les constructeurs n'ont pas succombé au « tout au préfabriqué » et ils ont préféré des solutions plus coûteuses à la construction mais plus légères à l'entretien. Leur choix de verre cellulaire comme isolation de toiture, de verres à haut pouvoir isolant mais aussi de façades ventilées dont le revêtement ne nécessitera plus d'entretien important s'explique par là.

Mais ils le disent autrement, à leur façon, et leur propos peut servir de conclusion :

« Pour éviter le piège d'un usage mal maîtrisé de la couleur, ce qu'aurait permis la palette de couleurs des plaques Eternit, la modénature des façades a été obtenue en alternant des plaques planes avec des plaques ondulées de même teinte, privilégiant ainsi la lumière et les ombres portées comme « modeleur » des façades. »

En collant à l'etymologie, on voit que le mot architecte vient de « *tektōn* » ouvrier et du préfixe « *archi* » qui désigne la recherche d'excellence. Dans cette acception, l'architecte est le meilleur ouvrier qui sait décrire et faire. On notera que Philippe et Sandra de Kalbermatten ne se sont pas contentés de décrire. Ils ont fait.

En architectes.

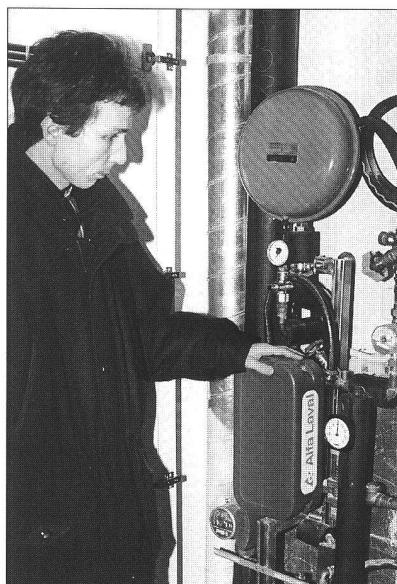
Robert Curtat



*Sur l'esplanade, cœur de leur construction, les jeunes architectes présentent leurs plans.*

*Ci-dessous le détail de la distribution de chaleur géothermique par le réseau d'eau chaude. Un système astucieux et qui permet, entre autres, le contrôle individuel de la consommation de chaleur.*

*(Reportage photos: Bureau Curtat)*



## L'ASCENSEUR OU LA COURSIVE

A la distribution horizontale, avec sa recherche de point focal qui pourrait d'ailleurs, une fois la salle commune aux trois immeubles investie par les locataires, se déplacer vers l'extrême Ouest de l'esplanade et non en son centre géométrique, répond une distribution verticale précise. Pour l'immeuble Ouest les circulations sont

(1) Formule célèbre de Nietzsche, philosophe allemand (1844-1900)

(2) Habitation N° 4-1994 – Texte de Jean-Pierre Giuliani « Savoir vivre à Nyon »

(3) Michel Ragon – Histoire mondiale de l'architecture et de l'urbanisme moderne – Casterman